

# RÈGLES D'USAGE DE L'ESPACE FAB LAB

## CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À L'ÉPIDÉMIE COVID-19

1. Comme dans tout espace ouvert au public, les gestes barrières et la distance physique (au moins 1 mètre) devront être respectés. Le port de masque est obligatoire dans le Fab Lab, comme dans le reste de la Cité des sciences et de l'industrie. Des flacons de gel hydroalcoolique sont à disposition des usagers pour un lavage régulier des mains.
2. L'accès au Fab Lab a lieu du mardi au samedi, exclusivement sur réservation par créneau de 1h45. Deux créneaux sont disponibles à la réservation sur le site web du Carrefour Numérique : 14h30 et 16h30.
3. Les utilisateurs ayant réservé peuvent venir seul ou accompagné d'une personne au maximum par pôle sauf en cas de restriction sanitaire.
4. Huit pôles ont été créés afin de permettre aux utilisateurs de développer leurs projets: 3 pôles impression 3D, 2 pôles découpe laser, 1 pôle découpe vinyle, 1 pôle électronique et 1 pôle textile. Les pôles sont indiqués avec signalétique dédiée au sol. Les autres machines et outils ne seront pas accessibles jusqu'à nouvel ordre.
5. La circulation entre les pôles est strictement interdite. Les utilisateurs peuvent accéder aux points de distribution de gel pour le lavage des mains en évitant de se croiser ou de se regrouper et sont invités à rester à leur pôle pendant le créneau réservé.
6. Les utilisateurs doivent nettoyer les machines et outils mis à leur disposition au début et à la fin de leur créneau. Après 1h45 d'utilisation des machines et outils, les utilisateurs sont invités à ranger le poste, nettoyer les surfaces manipulées et touchées (machines, outillage, tables, etc.), avec des lingettes fournies. Ensuite, les lingettes sales seront déposées dans un sachet fourni, qui devra être fermé et jeté dans les corbeilles présentes à chaque pôle.
7. L'accès à toutes les machines est gratuit, y compris celles nécessitant habituellement le pass freemium (découpeuse laser).
8. Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès au Fab Lab dans sa version retreinte, un utilisateur ne peut réserver qu'un seul créneau. Il pourra de nouveau réserver à l'expiration de son créneau.
9. Les bacs à chutes et dépôts temporaires sont inaccessibles. Aucun projet ou matériel ne pourra être laissé sur place à l'issue du créneau.
10. Le non-respect de ces dispositions peut provoquer l'exclusion temporaire ou définitive du lieu.